

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN printemps 2017

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAs/RP-Le Bourget-1er contrôleur d'approche
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNAS/RP LFPB/CA/CTRL Organisme CDG-LB - CA Le Bourget - Subdivision Contrôle (LE BOURGET)
Fonction / Poste :	1 1er contrôleur d'approche*LFPB/CA/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LEFRANCOIS, Christophe - 01 48 62 53 00 christophe.lefrancois@aviation-civile.gouv.fr KAWASS, Fabienne - 01 48 62 53 04 fabienne.kawass@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes :

ADV - ADI - APP - APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.